de la méthode. Et ce qui donne à notre foi toute sa vivacité, c'est qu'elle s'appuie sur les faits et les résultats obtenus. Le traitement de la diphtérie par la sérothérapie ne se discute plus ; c'est un fait acquis. Relisez l'observation du Dr Archambault que nous avons publiée le mois dernier. Roger et Charrin ont guéri des femmes de la fièvre puerpérale et des nouveaux-nés de l'érysipèle par des injections de sérum antistreptococcique (voir page 230) ; celà n'est pas contestable non plus. Dernièrement (*Bull Méd.* 2 juin) le prof. Folet, de Lille, publiait l'observation d'un cas de guérison de vastes phlegmons érysipélateux des deux cuisses par la sérothérapie. Lorsque l'on aura pu expérimenter la méthode sur une aussi vaste échelle que dans la diphtérie, il n'y a aucun doute que son efficacité sera mise hors de conteste. Il en sera de même, croyons-nous, du sérum du Dr Calmette contre les morsures des serpents venimeux ; l'institut Pasteur se porte garant de son efficacité et l'offre à tout médecin qui veut en faire l'expérience, avec instructions minutieuses sur son emploi. Voilà pour les résultats pratiques ; on voit que la science a en effet marché depuis six mois. Elle ne songe pas non plus à se reposer. Les travaux sur le typhus exanthématique et la fièvre typhoïde ne sont pas encore assez avancés pour permettre d'en tirer aucune conclusion. Il en est de même de la communication à l'Académie de Médecine de MM. Redon et Chenot, bien que cette communication promette beaucoup. En voici le résumé : I.--L'âne et le mulet supportent avec une indifférence remarquable l'inoculation par des voies diverses de produits tuberculeux. II —Cette indifférence persiste pour les inoculations de plus en plus considérables. III.—Le sérum de l'âne et du mulet traités : (a) par le tanin ; (c) par le tanin et l'émulsion tuberculeuse ; (c) par l'émulsion tuberculeuse seule, reste inodore, transparent, imputrescible, même lorsqu'on l'expose à l'air libre pendant longtemps (deux mois) Il n'en est pas de même du sang de l'âne ou du mulet non traités. IV.—L'injection du sérum d'âne ou de mulet est tolérée d'une manière parfaite par les animaux sains ou tuberculeux. V.—L'injection du sérum présumé antituberculeux dans le péritoine de cobayes ou de lapins tuberculisés augmente d'une manière frappante la survie chez ces animaux. VI.—Les animaux en cours de traitement, sacrifiés à fin d'examen, présentent des lésions à des degrés variables mais en voie de régression certaine, évidente. En outre de cette action antituberculeuse, le sérum semble avoir une action antiseptique capable d'entraver le développement des agents de la putréfaction et de la suppuration, associations microbiennes qui compliquent et aggravent si souvent l'évolution de la tuberculose. — Voilà, ou nous nous trompons beaucoup, un début d'expérimentation qui promet, et qui promet d'autant plus que le bacille de Koch est bien étudié. Les recherches sur la syphilis et le cancer iront-elles aussi vite ? Nous en doutons. Quel est l'agent patho-